

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Soupplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

| Seine-et-Marne | BUREAUX & RÉDACTION | Paris |
|--------------------------|----------------------------------|----------------------------|
| Départements limitrophes | Imprimerie-Librairie E. LEMARIE | et les autres départements |
| | A DAMMARTIN-EN GOËLE (S.-&-M) | |
| UN AN..... 3 fr. | ANNONCES, la ligne..... 0 fr. 20 | UN AN..... 3 fr. 50 |

ÉCHOS DE LA SEMAINE

27 Mai. — Le congrès agricole du sud-est, s'ouvre à Aix-en-Provence, sous la présidence de M. Victor Leydet, vice-président du Sénat.

— On confirme que les dix-sept navires dont la présence avait été signalée au large de Changhaï ont filé vers le nord, après avoir fait du charbon au large des îles Saddle.

— Le docteur Charcot est arrivé à Tanger, à bord du steamer « Algérie », des Messageries maritimes, venant de Buenos-Aires, avec les membres de son équipage.

28 Mai. — MM. Berteaux, ministre de la guerre ; Chaumié, ministre de la justice, et Fallières, président du Sénat inaugurent à Nérac le monument du Souvenir français.

— M. Bienvenu-Martin, ministre de l'instruction publique, préside à Sens un banquet à l'occasion du congrès de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels de l'Yonne.

29 Mai. — Les patrons menuisiers de Morlaix n'ayant pas adhéré aux revendications des ouvriers, ceux-ci se mettent en grève.

— La nouvelle s'est confirmée, au cours de l'après-midi, que l'amiral Togo aurait infligé à l'amiral Rojdestvensky un échec désastreux. La flotte

russe serait presque totalement anéantie.

— On trouve à bord du bateau à vapeur anglais « Nylas », arrivé à Hambourg le 16 mai, des rats dans le corps desquels on a constaté la présence de bacilles pesteux.

30 Mai. — Le roi d'Espagne arrive à Paris à trois heures, à la gare du Bois de Boulogne, où l'attendait M. Loubet.

— L'« Almaz » et le navire-hôpital « Orel », qui ont pu atteindre Vladivostok, confirment la nouvelle de la perte du « Kniaz-Souvarov », à bord duquel était Rojdestvensky ; on n'a plus grand espoir de voir d'autres bâtiments russes gagner ce port.

— Une dépêche officielle japonaise annonce que le cuirassé « Orel » a été conduit à Maizuru, tandis que le cuirassé « Nicolas I^{er} » et les gardes-côtes « Amiral Apraxine » et « Amiral Senya vipe » ont été conduits, eux, à Sasebo.

— En Russie, le mouvement gréviste prend des proportions formidables ; on signale en effet 30.000 grévistes à Lony et 60.000 à Ivanovo, dans la province de Vladimir.

— Les membres de l'expédition arctique organisée par le duc d'Orléans sont arrivés à Tromsø.

31 Mai. — Deux bombes anarchistes sont lancées contre la voiture de M. Loubet et le roi d'Espagne, au sortir

du gala de l'Opéra, rue de Rohan. Les deux chefs d'État ne sont pas atteints, mais plusieurs personnes sont blessées, ainsi qu'un certain nombre de chevaux et quelques cuirassiers de l'escorte.

— Vingt-cinq officiers de la division espagnole visitent en détail le port de guerre de Cherbourg et les navires qui sont dans l'arsenal.

— Les informations reçues dans la journée n'ont fait que confirmer l'étendue du désastre de Tsushima et la capture de l'amiral Rojdestvensky; un petit bâtiment, le torpilleur « Grozny », a réussi à atteindre Vladivostok.

1^{er} Juin. — Le roi d'Espagne assiste à la revue de Châlons; au départ et au retour, il est vivement acclamé par la population parisienne.

— Le mikado a adressé à l'amiral Togo et à ses équipages un message de félicitations pour la victoire qu'il vient de remporter sur la flotte russe; les nouvelles reçues de Tokio donnent sur la santé de Rojdestvensky des informations rassurantes.

— Le croiseur « Izumroud » est parvenu à atteindre Vladivostok.

2 Juin. — Le roi d'Espagne visite l'École militaire de Saint-Cyr et le palais de Versailles. Il assiste le soir à une représentation du Théâtre Français.

— Le général Linievitch adresse un rapport signalant plusieurs attaques des forces japonaises, qui continuent leur marche en avant.

— La municipalité de Tokio a organisé des réjouissances pour célébrer la victoire de Togo; toute la ville était décorée de drapeaux et d'oriflammes. Le maire présidait des jeux dans le parc de Hibiya; l'état major de la marine y assistait.

— Un tremblement de terre a été fortement ressenti à Scutari, où de nombreuses maisons se sont écroulées; beaucoup d'autres sont endommagées. Le chiffre des victimes est encore inconnu. On craint qu'il ne soit assez élevé.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Le Conseil municipal de Dammartin s'est réuni pour la session de Mai, samedi dernier, 27 mai, sous la présidence de M. Hëmar, maire.

Tous les conseillers, sauf M. Michel, étaient présents.

Après lecture du procès-verbal, adopté sans observations, il est procédé à la nomination des secrétaires, qui sont MM. Léonor Dupille et Lemarié.

M. le Maire apprend à l'assemblée que la famille Reveillon-Dantant sera appelée à participer, cette année, au produit du legs Godart-Perinet.

Il est donné communication du compte administratif de 1904, se soldant pour une recette de 213.214 fr. 18 et une dépense de 134.644 fr. 46 par un excédent de 78.572 fr. 72, dont 70.457 fr. affectés aux travaux de l'église et 8.105 fr. 72 pour travaux municipaux divers, parmi lesquels sont compris la canalisation du fossé de la Saine-Fontaine, le pavage à neuf de la rue Ganneval, la continuation du mur de soutènement de la rue de Lavollée, les trottoirs de la rue des Filoires, et sur la demande des habitants des rues de Meaux et Letesnier, à la remise en état des chaussées de ces deux rues, après examen de la commission des travaux.

Le Conseil adopte, sur la proposition de M. le Maire, le rachat, à la fabrique paroissiale, du matériel funéraire pour le service extérieur des inhumations.

M. le Maire est autorisé à continuer ses démarches auprès de l'administration en vue d'obtenir le place-

ment dans un asile du nommé Frédéric Deschamps, originaire de Dammartin.

Le budget des chemins vicinaux est arrêté à la somme de 5.989 francs.

Le budget communal de 1906 est arrêté à la somme de 38.777 fr. 10, en recettes ordinaires, plus 4.147 fr. en recettes extraordinaires.

La prévision des dépenses ordinaires et extraordinaires atteint le même chiffre.

Le compte administratif de l'hospice se solda par un reliquat de 47.523 fr. 23. Son budget, pour 1906, comprend en recettes et en dépenses une prévision de 15.840 francs.

Le budget du bureau de bienfaisance, pour 1906, prévoit en recettes comme en dépenses 3.279 francs.

Celui de la fabrique de la paroisse s'élève en recettes à 3.862 fr. et en dépenses à 3.890 francs.

Le legs Dussolié, qui s'élève à un revenu annuel de 1.200 francs, dont la ville est devenue bénéficiaire à dater du 31 Mars dernier, par le décès de l'usufruitière de cette somme.

La ville de Dammartin aura donc, aux termes du testament de feu M. Dussolié, à désigner chaque année, parmi les familles pauvres, une rosière à laquelle sera remise, le jour de son mariage, où à sa majorité, une somme de cinq cents francs; plus, pour les garçons les plus méritants de l'école communale, cinq livrets de caisse d'épargne de cent francs.

Le Conseil jugeant qu'une commission spéciale devra être appelée à organiser ces fondations et à les mettre en activité, MM. Léonor Dupille, Lemarié et Couturier, sont désignés par leurs collègues.

Le service extérieur des inhuma-

tions est ainsi établi : 1^{re} classe, 60 fr. ; 2^e classe, 50 fr. ; 3^e classe, 32 fr. ; 4^e classe, 15 fr. ; la 5^e classe, 8 fr. ; la 6^e classe, 6 fr. ; 4 fr. pour l'hospice et les indigents et 40 fr. pour la Société de secours mutuels.

La composition des commissions scolaires, des chemins et promenades, des finances, des travaux, des eaux, des fêtes, ne subit aucun changement.

La commission des travaux sera appelée à examiner sur les promenades du château l'état de parties de murailles qui menacent de s'écrouler.

Sur la demande de M. Lemarié, le Conseil veut bien s'associer au vœu exprimé par les communes de Juilly, Nantouillet, Thieux et Compans, pour le rétablissement des deux trains descendants qui desservaient ces localités à 1 h. 58 et 9 h. 05 allant vers Paris, et 4 h. 20 et 8 h. 28 venant de Paris.

M. le Maire rappelle que le Conseil municipal ayant, au cours de la précédente séance, voté le principe d'un projet ayant pour objet de construire, au-dessus de l'aile gauche de l'école des garçons, une grande salle de réunions et, au-dessus de l'aile droite, trois logements d'institutrices, il a fait exécuter les plans et devis définitifs nécessaires à cette construction, qui s'élèverait à 20.000 francs; et il prie le conseil de ratifier la décision, par un nouveau vote.

M. Lemarié, membre de la Commission des travaux, demande à faire quelques observations sur le projet, que personne n'a eu le loisir d'étudier, puisque la proposition a été faite *ex abrupto* lors de la précédente séance, et que depuis le Conseil n'a pu être mis au courant des détails, la commission des travaux n'ayant ré-



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notica

220 51

CB

12921

SHAS



0 00000 129213

dige aucun rapport, deux de ses membres s'étant seuls rendus sur le terrain avec l'architecte.

A M. le Maire qui reproche à M. Lemarié de se déjuger après avoir approuvé la proposition, et à M. l'adjoint, qui l'accuse de faire de l'opposition intempestive, il répond qu'à son avis une dépense de 20.000 fr. vaut la peine de n'être pas engagée sans réflexion, et que bien qu'il se soit montré, à première vue, très partisan de l'idée qui avait été émise, il ne se fait aujourd'hui aucun scrupule de signaler les inconvénients qu'il a été à même de prévoir en examinant les choses de plus près.

D'abord, il croit que l'établissement d'une salle de réunions au-dessus des classes présentera, dans certaines circonstances, d'assez sérieux inconvénients, pour l'institutrice et pour ses élèves, notamment pendant les cours du soir.

Quant aux logements d'institutrices, à établir au nombre de trois au-dessus de l'école enfantine actuelle, ils seront pour le moment plus que suffisants, puisqu'il n'y a que deux institutrices; par contre, comme on semble prévoir le moment où les écoles de filles seront réunies sous un même toit, il n'est pas douteux que le local des classés qui sera largement suffisant pour les 35 ou 40 enfants que réunissent actuellement les deux écoles communales enfantine et de filles, sera par trop exigü lorsqu'il s'agira d'y réunir 150 enfants, qui forment le contingent scolaire des filles et des jeunes enfants de la ville.

A cette époque, dit M. le Maire, on construira sur le terrain occupé par le jardin de l'instituteur, un bâtiment destiné à l'école enfantine, et qui

coûtera, réplique M. Lemarié, une dizaine de mille francs, de sorte que l'on aura dépensé 30.000 francs pour n'avoir que des bâtiments aussi disparates qu'incommodes.

Pour conclure, M. Lemarié estime qu'on devrait attendre qu'on pût trouver un terrain convenable permettant d'y édifier, selon les règles du bon goût et de l'hygiène, un groupe scolaire tel qu'il en existe dans bon nombre de villages de la région.

En ce qui concerne la salle de réunions dont il y a lieu de souhaiter l'établissement à bref délai, on pourrait l'avoir du jour au lendemain sans bourse délier. Il suffirait pour cela de transférer l'école enfantine dans la partie inoccupée du local servant actuellement à l'école des filles, où une ancienne salle de classe tout aménagée serait des plus convenables pour les besoins du moment,

Tel n'est pas cependant l'avis de M. Vincent, qui déclare que tout attermoiement équivaldrait à l'enterrement du projet, qu'il croit utile de réaliser dès maintenant, malgré ses imperfections, sans attendre que la ville soit mise en demeure, par l'administration, de construire un groupe scolaire.

M. Dupille Leonor se montre partisan du *statu quo*, pendant une année, car il pense que d'ici un an, on sera définitivement fixé sur les points en litige touchant les lois scolaires. Quant à la salle de réunion, il n'en voit pas la nécessité absolue, étant donné que les salles de l'Hôtel du chemin de fer et de l'hôtel de la Grosse-Tête sont suffisantes, et qu'à la rigueur, elles pourraient être utilisées pour les réunions de sociétés musicales.

Le débat étant terminé, M. le Maire

propose de voter l'exécution du projet présenté par la municipalité; par 9 voix sur 15 votants, le conseil décide que ce projet sera soumis à l'agrément de l'administration préfectorale et qu'il sera mis à exécution après approbation.

La 1586^e Section des Vétérans des armées de terre et de mer (Dammartin) s'est réunie en assemblée générale, le dimanche 28 mai, en la salle de l'hôtel du Chemin de Fer.

M. Hutin a été réélu à l'unanimité président de la Section, ainsi que MM. Viollet-le-Duc, Sainte-Beuve Alfred, Francour, Waillier, Sébire, qui ont été renommés membres du Conseil d'administration.

Ont été élus membre de la commission de surveillance :

MM. Fourchault, Guillaume, Laudinois et Margotteau.

M. Leplat Emile a été nommé porte-drapeau et M. Laudinois, porte-drapeau adjoint.

Il a été décidé qu'une fête sera célébrée le dimanche 23 juillet prochain.

Cette fête sera précédée d'une messe en l'honneur des soldats morts pour la Patrie; elle se terminera par un banquet.

Un détachement du 22^e régiment d'artillerie venant de Versailles sera de passage à Dammartin le 6 juin 1905.

L'effectif se compose de :

25 officiers. — 50 sous-officiers, — 310 hommes. — 290 chevaux. — 25 voitures.

Les examens du certificat d'études primaires auront lieu à Dammartin, le 7 juillet prochain.

La cérémonie de la première communion aura lieu à Dammartin le dimanche 18 juin prochain. La confirmation suivra à deux jours de distance.

JUILLY

Dans la journée du 23 mai dernier, le charretier Jules Lonque qui rentrait à bicyclette non muni de l'avertisseur réglementaire, renversa quoique marchant à une allure modérée la dame veuve Courtois, qui revenait d'échardonner dans les champs en compagnie de Rose Chauffour et Marie Marin. Quoique la dame veuve Courtois ait continué de travailler, elle se plaint de douleurs dans le ventre et au bras gauche.

MESNIL-AMELOT

Dans le compte rendu que nous avons publié dimanche dernier, de la fête du Mesnil-Amelot, nous avons oublié de mentionner la remise qui a été faite de deux médailles d'argent à M. Jules Waillier, secrétaire des Vétérans et à M. Cazaban, trésorier de la 1951^e Section, qui a été formée par leurs soins.

Nos félicitations à ces messieurs qui n'ont cessé de faire preuve de zèle et de dévouement pour la nouvelle Société.

LE PLESSIS-BELLEVILLE

Par décret en date du 13 mai, M. Louis Tourneux, conseiller municipal, trésorier de la Société de secours mutuels, sergent-major des sapeurs-pompiers, est nommé sous-lieutenant en remplacement de M. Bataille nommé maire.

NANTEUIL-LE-HAUDOIN

M. Vuilmet, receveur-buraliste, est agréé comme titulaire du débit de tabac de Nanteuil.

L'administration des télégraphes va faire procéder incessamment à l'établissement de la ligne électrique destinée au circuit téléphonique Nanteuil-Chevreville-Brégy.

PEROY-LES-GOMBRIES

De stupides individus se sont amusés, dans la nuit de vendredi à samedi dernier, à briser une grande porte donnant dans le jardin de M. Susset, rentier.

Les dégâts se montent à 15 francs, et les auteurs sont encore inconnus.

COYE

Voulant faire peur à des gamins qui étaient montés sur le mur clôturant sa propriété, le sieur Caboche Alphonse, 48 ans, hôtelier à Coyo, s'arma d'une carabine et tira si malheureusement, que plusieurs grains de plomb atteignirent le jeune Foyer Henri, à la figure. Poursuivi pour blessures par imprudences, le sieur Caboche est condamné à 25 francs d'amende, avec application de la loi Béranger.

ANNET

Le Ministre de l'Intérieur vient d'adresser une lettre de félicitations à M. Guichard Alphonse, pêcheur à Annet, qui, le 23 août 1903, a fait preuve de courage en maîtrisant un cheval emporté.

Délégation Cantonale

Les délégations cantonales de Dammartin et de Claye ont été réorganisées comme suit :

CANTON DE DAMMARTIN

MM. Barre, conseiller municipal, à Juilly; Buffault, maire du Mesnil-Amélot; Chevance, maire de Montgé; Darche, conseiller municipal, à Saint-Mard; Dhucque, maire de Thieux; Dupille,

conseiller d'arrondissement, à Dammartin; Iluran, agriculteur, à Oissery.

Laroche, maire de Forfry; Marguerite, conseiller municipal à Montgé; Martin, maire de Moussy-le-Neuf; Masse, maire, à Saint-Scupplets; Michel, notaire, à Dammartin; Parent, maire de Coisy; Studer, docteur-médecin, à Dammartin; Thonnereux, propriétaire, à Dammartin; Vincent, conseiller municipal, à Dammartin.

CANTON DE CLAYE

MM. Pelletier, conseiller général, maire de Claye; Aubry, maire de Carnetin; Decourt, docteur-médecin, à Mitry-Mory; Delaharre, adjoint au maire de Claye; Delacourt, maire du Pin; Douchet, conseiller municipal, à Annet-sur-Marne; Fillion, adjoint au maire de Fresnes; Gachel, docteur-médecin, à Claye.

Lécart, huissier, à Claye-Souilly; Lenfant, maire de Charmentray; Lioret, maire d'Annet-sur-Marne; Nitzel, maire de Mitry-Mory; Popillon, conseiller municipal, à Fresnes; Prodhomme, conseiller municipal, à Annet; Parquin, maire de Villeparisis.

STATION MÉTÉOROLOGIQUE DE DAMMARTIN

Mois de Mai 1903

Pression barométrique :

Moyenne : 769.

Maximum : 777, le 10.

Minimum : 759, le 2.

Température :

Moyenne : 17 au-dessus de 0.

Minimum : 1 au-dessous de 0, le 23.

Maximum : 27 1/2, le 30.

Pluie :

14 jours. - Quantité tombée : 98 mm 9

Orages :

Le 4, le 5, le 17, le 18, le 19, et le 31

JARDINAGE

L'arbre fruitier est un capital

(SUITE)

Il n'est pas exagéré, en effet, de dire qu'un arbre à haute tige, une fois élevé, rapporte en moyenne 10 francs par an. Cent arbres peuvent donc rap-

porter 1000 francs et représentent par conséquent, aux taux actuels de l'argent un capital de 30.000 francs au moins.

C'est pourquoi il serait à souhaiter que l'on vit partout à la campagne des arbres fruitiers autour des habitations, qu'il n'y eût pas de ferme sans son verger, avec des arbres de toutes variétés et de toutes époques. Il faut donc planter : c'est plus qu'une chose utile, c'est un devoir pour tous ceux qui ont du terrain propice à la culture des arbres et qui ont une famille autour d'eux; car, à défaut de patrimoine, nous laisserons à nos enfants des arbres qui, pour eux, seront un capital.

Mais, que planter? *si l'on agit en vue de la spéculation*, il faut viser ce qui est précoce et ce qui est beau. Les premiers fruits qui apparaissent, ainsi que ceux qui sont beaux, se vendent toujours bien et cher. *Si l'on plante pour soi*, pour son agrément ou sa consommation, il faut réunir, autant que possible, toutes les meilleures espèces à pépins et à noyau, depuis les précoces jusqu'aux tardives, qui assurent une production régulière et une consommation suivie pendant la plus grande partie de l'année.

Mais, dans la plantation des arbres fruitiers, il y a un point important à observer : *c'est de bien adapter les sujets au sol*. C'est faute de ne pas en tenir compte que beaucoup échouent.

L. BATILLAT

(Nouveau Jardinier de tout le monde)

FAITS DIVERS

L'INVALIDE À LA TÊTE DE BOIS

Un ancien soldat d'artillerie, nommé Moreau, est là pour nous prouver que l'invalidité à la tête de bois n'est pas un mythe, comme on veut bien le croire.

À la bataille de Bapaume, en 1870, un

obus éclata devant lui. Le malheureux eut les yeux, les joues et les lèvres emportés. Moreau sortit quelque temps après du Val-de-Grâce, avec un visage presque normal, mais composé de toutes pièces. Un chirurgien lui avait fabriqué un masque en argent et en cire, illuminé de deux yeux en émail, en somme toute une figure factice, permettant au blessé de Bapaume de ne pas être un objet d'épouvante.

Moreau, qui vit actuellement dans une petite commune du Nord, à Marbaix, se livre au plaisir de la pêche à la ligne.

LE PRIX D'UN COUP DE CANON

Voici quelques chiffres intéressants, au moment où les hostilités vont reprendre sur terre et sur mer, entre les Japonais et les Russes.

Sait-on combien coûte un coup de canon, tiré par une grosse pièce d'artillerie de marine de 110 tonnes? La somme ronde de 4.100 francs, ce qui, à 4 0/0, correspond au revenu annuel d'un capital de 104 000 francs.

Comme la pièce de 110 tonnes ne supporte guère plus de 95 coups, il faut compter encore 4.340 francs de frais d'usure à chaque coup, le prix de la pièce étant de 412 000 francs.

Ainsi donc, quand on tire un coup de canon de 110 tonnes, c'est — au taux de 4 0/0 — le revenu d'un capital de 212.500 francs qui saute en l'air.

Et la pièce de 110 tonnes est loin aujourd'hui, d'être la plus puissante et... la plus coûteuse.

Un mot maintenant des canons inférieurs. Un coup, tiré avec une pièce de 67 tonnes, dont le prix est de 250.000 fr. et qui s'use après 127 coups, coûte 4.000 francs. De même, la pièce de 45 tonnes d'un prix de 137.500 francs, avec un usage de 150 coups, occasionne chaque fois une dépense de 2.450 francs.



FEMME ET PENDULE

Entre femme et pendule hier on demandait d'établir une différence.

Je m'attendais à quelque impertinence

j'étais dans l'erreur, c'est un fait

La réponse était des meilleures

Je me plais à la publier;

La pendule marque les heures

La femme les fait oublier.

Études de M^e FAUVEL, Notaire
et de
M^e CAGNET, Huissier à Dammartin

AVIS

La vente mobilière annoncée comme devant être faite à Nantouillet, à la propriété de Madame Téphaine, le dimanche 4 juin 1905, n'aura pas lieu.

A LOUER de préférence à un
Jardinier
A NANTOUILLET

MAISON composée d'une Salle à manger, Cuisine, 2 belles Chambres à coucher, 1 petite; Greniers et dépendances, Jardin en plein rapport.

Le tout fraîchement mis à neuf.

Location annuelle : 300 fr.

S'adresser à M. HARISSON, à Nantouillet, par Juilly (S.-et-M.)

PORTRAITS
ARTISTIQUES

PEINTURE A L'HUILE SUR TOILE

Ressemblance Garantie

| Dimensions : | Prix : |
|--------------|----------|
| 30 — 25 | 20 fr. » |
| 38 — 30 | 30 » |
| 44 — 36 | 40 » |
| 49 — 41 | 50 » |
| 58 — 49 | 65 » |
| 64 — 53 | 75 » |
| 57 — 65 | 90 » |
| 68 — 84 | 100 » |

GRAND CHOIX
DE
Cartes Postales
de Fantaisie
EN NOIR ET EN COULEUR
Depuis 50 cent. la Douzaine

La vie heureuse
. . . Le conseil des femmes

Offrir aux Femmes le spectacle infini de l'activité féminine, tel est le programme de deux Nouvelles Revues que publie la Librairie Hachette.

La vie heureuse (56 pages de texte avec plus de 70 splendides gravures tirées sur papier de luxe, 50 centimes).

Le conseil des femmes, destiné à faire connaître les conditions et ressources des métiers et des carrières qui peuvent être exercés par des femmes, la préparation qu'ils exigent, l'avenir qu'on en peut attendre.

Tous les articles de **La vie heureuse** et du **conseil des femmes** peuvent être lus par les jeunes filles, et par tous les membres de la famille.

En vente à la Librairie E. LEMARIE

Le Dictionnaire Encyclopédique

ARMAND COLLIN

en cours de publication

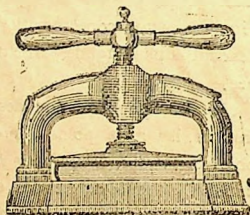
Sera complet en dix fascicules au prix de chacun. 0 fr. 95

Il comprendra 1.000 pages, 200.000 lignes, 80.000 mots, 4 500 gravures, 300 cartes et planches en couleur.

En vente à la Librairie E. Lemarié

Librairie-Imprimerie - Papeterie

E. LEMARIÉ, à Dammartin



PRESSES A COPIER

Modèle N° 1, fonte bronzé. 10 fr.
Modèle N° 2, — — — — — 12 fr.
Modèle N° 3, plateau renforcé, marbré 14 fr. 50

BILLETS DE DÉCÈS
en 2 heures

Directeur-Gérant E. LEMARIÉ
Dammartin — Imp. E. LEMARIE